

PARTICIPATION ELECTORALE ET ENGAGEMENT CITOYEN



DOCUMENT D'EDUCATION POPULAIRE

Une production de :

l'Observatoire pour la Paix Durable
(OPD)

Sous la supervision de :

l'Association pour la promotion des Actions
de Développement Endogènes Rurales
(APADER)

Sommaire :

Sommaire :	2
Liste des abréviations	3
Introduction	4
Contexte de la production	5
Equipe de production	6
Méthodologie	7
A- La démarche électorale d'un citoyen engagé	8
1. Avant le jour du vote	8
2. Le jour du vote	8
B- Participation électorale et construction de la démocratie, gage de développement	9
Conclusion	10

LISTE DES ABREVIATIONS

AE : Agence ELECAM

APADER : Association pour la Promotion des Actions de
Développement Endogènes Rurales

BV : Bureau de Vote

CE : Carte d'Electeur

ELECAM : Elections Cameroon (Organe chargé de
l'organisation et de la supervision des élections
au Cameroun)

EM : Equipe Mobile

MCLV : Membre de la Commission Locale de Vote

OPD : Observatoire pour la Paix Durable

PP : Parti Politique



CONTEXTE DE LA PRODUCTION

Dans le cadre du Programme Service Civil pour la Paix (SCP), APADER conduit des activités dans le département du Ndé depuis plusieurs années déjà. A la suite de celles-ci, l'OPD autant que d'autres groupes ont vu le jour.

L'OPD est constitué de citoyens engagés et travaille pour la dénonciation, l'interpellation et les propositions en vue de l'amélioration de la qualité des services sociaux de base délivrés aux populations. Ses champs d'action sont :

- **le processus électoral**
- **l'éducation et la gouvernance locale.**

Pour ses actions de sensibilisation et de mobilisation des citoyens à la participation dans la gestion des affaires publiques locales, l'OPD a prévu de produire cette année des documents d'éducation populaire. Parmi ces documents, la démarche électorale d'un citoyen engagé figure en bonne place, d'où la production de ce livret pour amener les citoyens à rompre avec l'indolence ; un moyen de les mettre face à leurs responsabilités en tant que citoyens.

INTRODUCTION



Avec l'avènement de la libéralisation, la participation électorale est non seulement un droit mais aussi un devoir essentiel pour le citoyen. Au centre des préoccupations, il doit donner son avis,

s'exprimer à travers le vote sur l'appréciation qu'il fait des candidats et des programmes qu'ils proposent. Il doit le faire de façon responsable et suivant les textes réglementaires en matière d'élection. A la veille de l'échéance électorale de 2025, l'OPD sous l'égide de APADER a bien voulu produire le présent document afin d'accompagner les citoyens dans l'exercice de leur droit civique.

Le temps électoral est un moment de censure, de redressement et d'opportunité pour corriger les manquements d'hier. C'est un moment de recueillement qui permet aux citoyens de méditer et de décider sur leur devenir surtout dans un contexte de montée de l'exclusion, de la marginalisation, des frustrations, de l'intolérance, de l'incivisme, de la haine et de l'indifférence.

EQUIPE DE PRODUCTION

Les membres de l'OPD :

DJOBIA Jean Rene
TCHAKOUNTE Rene
DJOMO Simon Patrice
NJOPNU Paul
WANDJI Salomon
TCHOUNGA Ide Carine
KOUAM Jean Bernard
KAMGA Célestin

Conception/mise en page:
KOUAMO NKENGNE Martial

Supervision générale:
YOUSSEU Florence

Relecture et mise en forme:
MBIANDJEU TCHAPDA Mathias



METHODOLOGIE

La production de ce document est le résultat de plusieurs expériences.

D'abord le document original est issu du N°002 du « *Regard Citoyen* » de décembre 2019, consacré au bilan de l'élection présidentielle de 2018. Il a été amendé sur la base des expériences des observations des membres de l'OPD et de la capitalisation des bonnes pratiques présentées et débattues par certains partis politiques et organisations de la société civile qui encouragent la participation électorale des citoyens.

Il est aussi le produit de l'exploitation de quelques fragments du Code Electoral camerounais, notamment des articles 101 à 107.

Ce travail est également le fruit de plusieurs working groups (il s'agit des moments de rencontre, de contribution et de réflexion sur le contenu des divers documents de l'OPD. Ce groupe de citoyens engagés le fait pour permettre à tout le monde de donner son point de vue et de collecter le maximum d'idées possibles sur le sujet de réflexion).

Enfin, ce document est le résultat des échanges entre les membres de l'OPD et des citoyens avertis qui proposent des idées pour améliorer le processus électoral quelques fois contesté dans notre pays.

«L'adulte ne croit pas au père Noël. Il vote ».
Pierre DESPROGES

A- LA DÉMARCHE ÉLECTORALE D'UN CITOYEN ENGAGÉ

1. AVANT LE JOUR DU VOTE



ETAPES

01 S'inscrire sur la liste électorale

02 Actualiser son inscription

03 Retirer sa carte d'Electeur

04 Consulter les Listes Electorales et les Bureaux de vote

POINT D'INTERET

- Se fait le 1er janvier et le 31Août de chaque année à L' AE ou par des Em
- Elle peut ainsi se faire en dehors de cette période si vous êtes un agent de l'administration publique ou privée, muté ou admis à la retraite , un militaire démobilisé apres les délais d'inscription.
- il peut s'agir de n'importe qui également, apres un changement de quartier.
NB : il faut toujours prendre un récépissé.

- A l'AE ou à l'EM
- Si la carte n'est pas disponible, envoyerle numéro de la CNI à partir de votre SIM MTN ou Orange au 8111

- A l'AE, ces listes doivent être disponibles 08jours avant le scutin

2. LE JOUR DU VOTE



ETAPES

05 Arriver à l'heure au Bureau de vote

06 S'assurer de la régularité du dispositif

07 S'assurer de la régularité et de la representativité

POINT D'INTERET

L'heure d'arrivée conseillée est 07h30 car l'ouverture est prévue à 08h00

Aucun matériel électoral ne doit manquer, il ne doit pas avoir d'embouteillage dans le Bureau de Vote, sassurer de la disponibilité des listes à consulter par le public à l'entrée de la salle.

Observer que le nombre minimum(03) de la commission électorale est présent à l'ouverture : un Président et des Membres(représentants de l'administration et des Partis Politiques En Compétition).

Participer à l'identification des autres MCLV.

Les observateurs nationaux et internationaux doivent présenter leur accréditation délivrée par le MINAT

3 . APRES LE VOTE



ETAPES	POINT D'INTERET
08 Si le citoyen engagé est représentant dans un Bureau de vote	S'assurer qu'il y a autant d'exemplaire de PV que de membres +2 S'assurer que tous les disfonctionnements sont marqués par le Président du BV Utiliser les appareils photos si possible pour enregistrer les éléments de preuve de fraude.
09 Protéger votre vote	La fermeture des BV se fait à 18 heures. Aller au dépouillement avec une caméra et une lampe torche pour assister au décompte des voix.

B- PARTICIPATION ÉLECTORALE

Plusieurs pays du monde se sont totalement transformés grâce à la forte participation des citoyens dans un contexte de démocratie. Plusieurs raisons devraient aujourd'hui pousser le citoyen à participer au choix de ses dirigeants afin de mériter une vie épanouie.

C'est le moment de décider de son destin et de la destinée de la Nation toute entière, le moment de choisir les personnes qui contribueront à assumer la mission de bâtir raisonnablement le pays que l'on laissera à la postérité avec fierté. Pour cela, les citoyens doivent comprendre les programmes des partis politiques en compétition afin d'opérer des choix en conséquence.

OPD...

L'Observatoire pour la paix durable (OPD) est un espace d'échange de libre expression des citoyens, né à la suite du travail d'APADER dans le cadre du Service Civil pour la Paix (SCP) en vue de l'implication des citoyens dans le suivi de la qualité de délivrance des services sociaux de base dans notre département, dans l'optique de la promotion de la paix durable c'est-à-dire un environnement où le citoyen vit dans une quiétude d'esprit avec moins d'injustice, moins d'arbitraire, moins de pauvreté et moins d'exclusion.

Observatoire pour la paix durable

L'OPD est non partisan, laïc, neutre sur le plan idéologique et confessionnel!

Espace d'expression et de réflexion des citoyens indépendants, épris de justice sociale, de démocratie en vue de booster le développement harmonieux et auto-soutenu de nos communes, notre département, notre pays.

Proposer
Dénoncer
Plaidoyer

02 secteurs prioritaires

Education

Processus électoral

Instruments clés

Réflexions collectives
Education à la démocratie
Education à la décentralisation
Education aux droits humains





L'Association pour la Promotion des Actions de Développement Endogènes Rurales (APADER) est une organisation de la société civile légalisée à Bangangté en 1993 au n°07/RD/F36/BAPP. C'est une association d'appui au développement des communautés de base et des citoyens en milieu rural et urbain, régie

par la loi N° 053/90 du 19 décembre 1990 sur les libertés d'association au Cameroun.

Sa vision, en tant qu'organisation de la société civile nationale, est de voir tous les membres de la société camerounaise - et même ceux des groupes jusque-là défavorisés - activement impliqués dans la gestion rationnelle des ressources communes et la répartition équitable des fruits de la croissance dans le pays, pour un Cameroun plus stable et développé.

Par conséquent, APADER se donne pour mission de:

- Encadrer les populations, surtout les groupes défavorisés (en particulier les jeunes, les femmes, les déplacé.e.s internes), pour l'augmentation des rendements de leurs activités agro-sylvo-pastorales et à leur insertion à des emplois stables afin qu'elles se prennent suffisamment en charge.
- Amener les populations surtout jeunes à jouer convenablement leurs rôles de citoyens responsables, d'une part par l'appropriation de leurs droits et devoirs en tant qu'individu et citoyen, d'autre part par la lutte contre les clivages ethniques, politiques et religieux qui freinent l'instauration d'un dialogue libre dans la société afin qu'ils contribuent au développement stable et durable du Cameroun.



APADER E-mail : infos@apader-cam.org / apader@yahoo.fr

Tél : +237 651876569/ 672682327

Facebook : Apader-Cam / **Site web** : apader-cam.org

CHOISISSEZ DE PARTICIPER :

- Pour que ta voix compte, inscris-toi et vote effectivement si non on le fera à ta place ;
- Vote et surveille ton vote afin qu'à la dernière minute, tes efforts ne soient pas bafoués ;
- Vote et choisis les dirigeants que tu mérites pour une bonne éducation de ton enfant ;
- Vote et garantie l'accès à l'eau potable, au courant électrique continu aux membres de ta famille ;
- Vote raisonnablement et contribue à offrir aux paysans les infrastructures pour le développement agricole ;
- Vote et permet aux membres de ta communauté d'avoir accès à une véritable couverture santé universelle ;
- Vote et libère la parole...

"En la vive mémoire de Monsieur Roger KWIDJA"

